

8830306604  
1



**"RMI ET MOBILISATION SOCIALE :  
LE ROLE DES ASSOCIATIONS"**

**DISCOURS DE PIERRE MAUROY  
(Alfortville - 24 novembre 1988)**

**Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord vous dire mon plaisir à me retrouver ici parmi vous aujourd'hui.

Merci à Patrick Sève, le Premier Secrétaire Fédéral, et à René Rouquet de nous avoir accueillis si bien à Alfortville.

Merci à Geneviève d'avoir, en peu de temps, su faire une synthèse aussi claire et aussi intéressante de la richesse de vos travaux. Elle-même, avec Guy Raffi, notre Délégué National à la vie associative et Monique Bartholomeus leur assistante, ont été les artisans de la réussite de cette journée et je tiens à les en remercier.

Je sais qu'ils avaient choisi la date de ce colloque en pensant que les travaux parlementaires seraient terminés et que ce jour serait le coup d'envoi de ce qu'ils ont appelé la mobilisation sociale autour de l'objectif d'insertion des plus défavorisés.

L'opposition du Sénat au projet gouvernemental n'a pas permis le vote définitif de la loi. Cela permettra peut-être des améliorations législatives mais je regrette ce temps perdu car la misère n'attend pas, et tous ceux qui ont besoin de cet effort de solidarité nationale que nous voulons, à travers le revenu minimum d'insertion, restent dans leur souffrance, dans la précarité de leurs conditions de vie, de logement et de travail.

Heureusement, pour l'hiver 1988-89, le Gouvernement a mis au point un nouveau programme de lutte contre la pauvreté.

La loi de finances pour 1989, a ouvert droit à un crédit d'impôt pour les dons faits aux associations qui délivrent gratuitement des repas. Ceci permettra cette année encore d'encourager, d'accompagner l'effort de solidarité volontaire que les associations caritatives ont mis en oeuvre ces dernières années, aidées, il faut le dire, par la formidable mobilisation médiatique autour des restaurants du coeur et de Coluche.

Mais l'initiative volontaire, l'action sur l'opinion par l'intermédiaire des médias ne peuvent suffire. Dans sa lettre aux Français, à tous les Français, le Président indiquait nettement l'objectif à sa majorité : "L'important, disait-il, est qu'un moyen de vivre, ou plutôt de survivre, soit garanti à

ceux qui n'ont rien, qui ne peuvent rien, qui ne sont rien. C'est la condition de leur réinsertion sociale."

Ce moyen de survivre, c'est donc le revenu minimum qui sera mis en place dans quelques semaines. Je ne reviendrai pas sur le détail des dispositions législatives qui vous ont été exposées ce matin par Claude Evin, sinon pour souligner -c'est mon rôle de Premier Secrétaire du Parti Socialiste- à quel point les travaux parlementaires dans les commissions de l'Assemblée Nationale et en séance plenière, ont enrichi le texte initial du Gouvernement.

Lorsque le Parlement fait bien son travail, cela s'appelle la démocratie. On a parlé ces derniers mois, un peu à tort et à travers, d'ouverture : les débats parlementaires sur le revenu minimum d'insertion montrent à l'opposition que le Gouvernement, la majorité présidentielle, le Parti Socialiste, sont ouverts à la critique constructive lorsqu'il s'agit de mettre en oeuvre les objectifs déterminés par le Président de la République.

Notre position est naturellement différente lorsqu'il s'agit de les combattre comme par exemple lorsque l'opposition refuse la création d'un impôt de solidarité sur les fortunes.

Pourtant, la solidarité ne se divise pas et les socialistes ne cesseront pas de rappeler qu'aucune efficacité économique sans justice sociale n'est concevable aujourd'hui.

Et c'est parce que la lutte contre l'exclusion est la priorité de notre politique de solidarité, que nous avons besoin de vous tous ici qui représentez les diverses composantes du mouvement associatif.

Certains se sont étonnés que dans le projet initial, la lutte contre l'exclusion s'exprimait seulement en deux articles, tout le reste étant consacré à des dispositions administratives et financières. On peut, au contraire, admirer la concision juridique, l'art du juriste qui est d'exprimer l'essentiel en peu de mots. Mais je crois surtout que le Gouvernement a été bien avisé de comprendre que l'insertion ne se décrète pas, qu'elle est à construire sans modèle préétabli, au plus près des réalités locales et associatives que vous vivez au quotidien.

Encore faut-il fixer les orientations de l'insertion non par une loi qui uniformise, mais par un dialogue entre tous les partenaires de l'insertion qui ouvrira les voies nombreuses et diverses de la réinsertion des exclus. C'est pourquoi j'ai demandé au Gouvernement, dans mon intervention lors de nos journées parlementaires de Vienne, qu'il engage une réflexion nationale réunissant les pouvoirs publics les acteurs sociaux et les élus locaux.

Sans attendre que cette réflexion s'engage après le vote de la loi, je voudrais vous faire part de quelques réflexions.

L'élaboration d'un programme national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion peut être considérée sous trois angles :

- Le premier met l'accent sur l'argent à donner aux plus pauvres. Nos débats au Parlement et dans la presse ont été très riches sur ce point et c'est légitime : la pauvreté n'attend pas et l'insertion n'est qu'une hypocrisie si elle ne s'appuie pas sur un minimum de ressources pour chacun. Je n'hésite pas à dire que le gouvernement a bien fait de déposer sans tarder son projet, quitte à entamer ultérieurement sa réflexion sur l'insertion.

- Le second angle de vue porte sur l'insertion considérée sous un angle individuel et donc sur le lien, (son existence et sa force contraignante) entre revenu minimum et insertion. Là encore, un débat a eu lieu, plus au Parlement que dans les médias, car l'opinion publique a éprouvé des difficultés à suivre toutes les arcanes d'un débat d'initiés. Au risque de vous surprendre je dois vous dire que j'ai parfois été étonné moi-même par ces controverses. N'a-t-on pas par moment considéré l'insertion comme une action administrative classique ? Comme une démarche retranscrite par formulaire ? Mais l'insertion est une dynamique ! Un

itinéraire où chaque individu trace son chemin, fort de l'appui de la collectivité ! Il serait extrêmement dangereux de réduire ce processus fragile et personnalisé à une simple contrepartie administrative, comptable même, de l'octroi du revenu minimum.

Voilà pourquoi je pense que l'essentiel n'est pas de discuter à perte de vue su. le lien nécessaire entre le versement du revenu et l'insertion mais d'ouvrir ensemble toutes les voies de l'insertion.

- Le troisième angle de vue est bien celui-là : l'insertion considérée collectivement comme une chance pour notre pays : c'est la chance de découvrir pas à pas des voies nouvelles de l'épanouissement et de la dignité, et permettez-moi de souligner à quel point il est révolutionnaire d'ouvrir ces voies au profit des plus faibles, des exclus, alors que tout conduit toujours à réserver ce qui est neuf à ceux qui ont déjà tout...

Et c'est une chance pour nos villes de pouvoir engager de nombreux bénéficiaires du RMI, à la mesure de leurs moyens, dans des actions améliorant le cadre de vie de tous et le sort des populations qui en ont besoin, telles que les personnes âgées.

En tant que maire, je rêve de villes où les habitants d'un ensemble déterminent ensemble le programme de

réhabilitation de leur unité de vie et demandent ensuite de réaliser partiellement ce programme à ceux qui le peuvent, et qui cherchent à s'insérer mieux dans leur cité.

Alors mes amis, quel changement de perspectives pour l'insertion et le revenu minimum. C'est l'argent qui est la **contrepartie et non plus l'insertion** ! Et c'est bien comme cela que moi, socialiste, je conçois l'avenir.

En tant qu'homme, je rêve de voir mon pays comprendre et faire sien le message que lui délivre depuis tant d'années l'abbé Pierre pour qui le retour à la dignité, à la reconnaissance des plus pauvres, consiste à leur donner les moyens de se prendre en charge eux-mêmes.

Oui, la pauvreté peut secourir la pauvreté, l'exclusion combatte l'exclusion dès lors que les actions interviennent pour reconnaître et encourager l'effort accompli.

Ainsi, à Lille, j'ai décidé que les conseillers municipaux -à commencer par les adjoints et moi-même- recevraient chaque famille logée par l'Office d'HLM, en cessation de paiement de son loyer.

Un programme de régularisation personnalisée a été défini où chacune de ces familles doit bénéficier d'un soutien important de l'Office.

Ainsi, ces actions se prolongeront par une réhabilitation des logements en cause. Bref, c'est une nouvelle atmosphère et une nouvelle dynamique qui est née ici, qui peut naître partout avec la volonté d'insertion et le revenu minimum.

Par ces quelques mots, je veux vous dire combien j'ai conscience que le défi formidable que constitue notre programme de lutte contre l'exclusion doit d'abord être relevé, en chacun de nous, dans nos esprits, dans nos coeurs. C'est un enjeu politique et même culturel qui se présente à nous et non un enjeu administratif.

Pour moi, la voie tracée est la bonne et s'il fallait un indice supplémentaire de la satisfaction et de la confiance que nous devons éprouver, je vous dirais combien j'apprécie que le Parlement ait choisi le pragmatisme en créant jusqu'au 2 avril 1992 une période d'expérimentation du dispositif.

Je vois dans cette expérimentation la promesse d'une attention d'une écoute de la réalité quotidienne qui nous engage tous : les élus bien sûr, mais aussi les partenaires sociaux et les responsables associatifs qui seront au premier rang de la lutte pour le succès.

Donc, la voie est la bonne : la loi est en passe d'être votée et la réflexion sur l'insertion va s'engager. Ai-je besoin de faire appel à votre vigilance ?

Ce serait superflu. Je sais combien vous êtes attentifs et comme cette promesse de lutte véritable contre la pauvreté et l'exclusion suscite chez vous l'espoir dont naît l'enthousiasme et la motivation.

\* \* \*

La route est longue pour vaincre la misère. Peut-être même est-elle infinie tant la pression des lois économiques au profit des plus puissants est chaque jour plus forte.

Vous et moi partageons un idéal de justice et nous enrichissons de nos approches différentes, de nos itinéraires propres.

Je comprends bien toutefois vos appréhensions car j'ai moi-même été longtemps responsable associatif.

Le Parti Socialiste a l'ambition d'être le parti des valeurs, celui de la justice, de la solidarité. Il veut aussi être le parti de la vie quotidienne : c'est vous dire l'importance que revêt pour nous la réussite de la lutte contre l'exclusion.

Notre société est riche. Elle est aussi inégale. L'inégalité de richesse, inégalité du savoir et finalement inégalité de l'espoir.

Réussir le revenu minimum, réussir l'insertion, c'est vouloir une société qui place le partage parmi ses valeurs essentielles. Voilà ce qui nous réunit pour réussir.